



Envoyé en préfecture le 21/01/2025

Reçu en préfecture le 21/01/2025

Publié le

ID: 084-268400736-20250120-DCA2025\_003-DE

## CCAS DE MORMOIRON

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20/01/2025

Délibération n° 2025\_003

Date de convocation : 14/01/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :

21.01.2025



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le VINGT JANVIER à 19  
HEURES, le Conseil d'administration du Centre Communal  
d'Action Sociale de Mormolron régulièrement convoqué, s'est  
réuni au nombre prescrit par la loi, à Mormolron, dans le lieu  
habituel des séances, sous la présidence de Bernard LE DILY

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,  
GAILHAC Elsa, KRISTIANSEN Lene, CARTOUX Marie-Paule,  
CHAVADA Patrick, PENE Audrey, ROSA Gil, LEDEZ Benoit, ROUX  
Jean-Paul, GUYOTOT Mirelle

Procurations : MARTIN Lionel pouvoir à LE DILY Bernard

Absents :

Secrétaire : GABRIELLI Nathalie

### Conseil d'Administration - Admission en non-valeur

Monsieur Le Président indique que Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Montoux nous demande d'admettre en non-valeur l'alde non remboursée :

1. MME OUELDJOURI ISABELLE doit au CCAS 41.50 euros depuis 2017 sur les 1 000 euros empruntés. Le recouvrement est impossible car la saisie sur son compte bancaire est négative.

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du président et après en avoir délibéré à la majorité :

Sur proposition de M. le responsable du Service de Gestion Comptable de Montoux (SGC)

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes émis au nom de  
MME OUELDJOURI ISABELLE pour un montant de 41.5 euros

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 41.50 €.

DIT que les crédits seront pris aux comptes 6541 pour 41.5 €.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,

La secrétaire : GABRIELLI Nathalie

Le Président

Bernard LE DILY